

PROJET PEDAGOGIQUE
ANNÉE 2018 – 2019



SOMMAIRE

I - Organisateur

- Carte d'identité

II - Objectifs Pédagogiques

- Projet éducatif
- Nos intentions éducatives
- Objectifs généraux

III - Fonctionnement

- L'Equipe
- Démarche pédagogique Mercredis, Périscolaire, Départ différé
- Vie quotidienne
- Budget

V - Evaluation

VI – Contacts

Carte d'identité

Municipalité de Saint-Cergues, Service Jeunesse.

963, rue des Allobroges 74140 Saint-Cergues

04.50.43.50.24

Direction :

Madame Flore BOSSON

06.72.21.74.85

Adresse :

SMAJE - 230, rue des Ecoles 74140 Saint-Cergues

Ouvert toute l'année

Publics Périscolaire: Accueillis de 7h30 à 8h15 de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30

24 enfants de 3-5ans encadrés par 3 animateurs

24 enfants de 6-11 ans encadrés par 3 animateurs

Publics Centre de loisirs Accueillis de 7h30 à 18h00

24 enfants de 3 – 5 ans encadrés par 3 animateurs

24 enfants de 6 – 8 ans encadrés par 2 animateurs

12 enfants de 9 – 11 ans encadrés par 1 animateur

12 ados de 11 – 17 ans encadrés par 1 animateur

Sont accueillis, les enfants de la commune de Saint-Cergues et ses alentours lors des mercredis et vacances scolaires.

1 Directrice en cours de formation BAFD

1 Directeur adjoint

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Projet éducatif :

Une cohérence existe donc entre le projet éducatif (les intentions, les buts, et les valeurs) et le projet pédagogique (les orientations pédagogiques ainsi que les choix méthodologiques).

Le service jeunesse s'engage à garantir le bien-être et l'épanouissement de l'enfant en organisant des activités adaptées et sécurisantes dans une démarche de coéducation entre l'équipe et les parents. Tous les projets de notre structure ont des axes communs tels que la citoyenneté, la socialisation et la participation. Dans ce projet pédagogique nous réaffirmons notre volonté de sensibiliser l'enfant aux valeurs de la citoyenneté et à son environnement. Ces deux notions nous semblent essentielles à la construction de soi et la mise en place de relation de qualité.

Le mode de vie en collectivité que nous proposons aux enfants doit leur permettre d'acquérir un comportement responsable, autonome et solidaire. Enfin, afin que tous passent des moments agréables, de détente et de loisirs, et que les intervenants s'épanouissent dans leur travail, nous formalisons dans nos projets des objectifs concernant les enfants et l'équipe d'animation.

Nos intentions éducatives

Il nous semble nécessaire de reprendre connaissance de la définition du mot Pédagogie : La pédagogie est née de la découverte qu'un enfant n'est pas un adulte en miniature. Il a ses propres réactions : "c'est un homme en devenir, en évolution perpétuelle, animé d'un dynamisme avec lequel il faut compter, voire composer. La pédagogie, c'est la prise en compte de la connaissance de l'enfant qui permet d'assurer l'action éducative."

La connaissance de l'enfant va permettre de se rendre compte que son esprit ne fonctionne pas comme celui d'un adulte. A partir de là, lorsque nous avons un rôle éducatif, c'est à dire d'aider l'enfant à grandir, il est nécessaire de mettre en relation la connaissance de l'enfant et les savoirs à acquérir en mettant en place des outils appropriés.

Notre engagement pour cette année 2018 – 2019 est de leur offrir le privilège de vivre des temps de périscolaire dans un cadre sécurisé et harmonieux.

Tout au long de l'année ils pourront vivre en toute liberté, tout en faisant l'expérience d'assumer leurs responsabilités face à un environnement différent de leur quotidien scolaire et journalier à la maison. La sécurité reste le mot d'ordre de ces temps périscolaires, pour l'équipe d'animation. Les enfants y seront donc aussi formés, étant les acteurs de leurs loisirs et de leur vie quotidienne au sein des locaux mis à leur disposition.

Notre constat :

Au fil de notre expérience, notre travail auprès des enfants nous a permis de constater qu'il y avait une tendance de plus en plus individualiste. Les enfants semblent s'éloigner du monde qui les entoure. Il nous semblait donc pertinent de nous axer sur ce besoin nécessaire de redécouvrir leur environnement autrement qu'à travers des activités qui les assistent, dites "de consommation" (commerciales ou brèves). C'est ainsi que nous sollicitons continuellement les enfants lors de leur journée, pour les forcer à mobiliser de nouvelles manières de faire sur des temps collectifs. De la même manière, il nous paraît nécessaire qu'ils puissent également faire le choix de "ne rien faire" lorsque cela s'avère possible.

Objectifs généraux

Les objectifs permettent de nourrir le fond de la réflexion, c'est-à-dire : "quel est le message que nous voulons transmettre", «quelles sont nos intentions et nos orientations éducatives »? On ne peut pas atteindre l'autonomie de l'enfant en une semaine, en revanche on peut l'amener à être capable de ranger seul son matériel en lui donnant des moyens adaptés à son âge. C'est pour cela que certains objectifs seront atteints à long terme et d'autres à court terme.

► **Inciter** l'enfant à être acteur de ses choix (vie quotidienne)

- prises de responsabilités lors des moments collectifs du temps périscolaire
- préparer et finaliser une activité le temps d'une période
- proposer un panel d'activités, où l'enfant est libre de ses choix

► **Sensibiliser** l'enfant au respect des différences (relationnel)

- entraide entre les différences d'âge
- mise en place de jeux de coopération
- mise en place de temps collectifs (goûter, jeux, activités....)

► **Encourager** la créativité et l'envie d'accomplir (activité)

- créer ou imaginer
- mise en place des activités par les enfants
- proposition d'un fil rouge pour concrétiser un projet

L'équipe

Notre souhait pour l'année à venir est de réussir à faire "travailler ensemble", et non "travailler côte-à-côte". Cela passe donc par une cohésion d'équipe mais aussi une approche plus "populaire" de l'animation, dans son original.

Le rôle de la direction se décline en plusieurs points :

- D'une part, assurer la bonne entente et la cohésion de l'équipe d'animation. La direction ne conçoit pas d'être une entité à part entière, et préfère s'intégrer dans l'équipe comme un membre central sur lequel on peut compter, pour maximiser son efficacité. Il est donc tout naturel que la direction réponde et adhère à la **Charte de l'Animateur** (voir ci-après).
- D'autre part, la direction s'engage aussi, à respecter certains points propres à ses fonctions, qui prennent la forme de la **Charte de la Direction** :
 - ***Être les garants d'une totale sécurité de l'enfant***, qu'elle soit physique, morale ou affective. Cela passe par une gestion rigoureuse des stocks de pharmacie, l'affichage des normes de sécurité relatives au Centre de Loisirs, l'affichage des numéros d'urgences et de contacts utiles, disposer de moyens de communication d'urgences en lien avec la famille, la mise en place d'une sensibilisation aux comportements à risques,
 - ***Favoriser la communication et la bonne entente*** dans l'équipe, que ce soit sous forme de jeux d'équipe, de moments de rencontre, et de réunions formelles,
 - ***Responsabiliser l'équipe d'animation***, en lui donnant confiance, tout en s'assurant de donner la meilleure des images de la direction. De plus, elle se doit d'être confrontée à la réalité de terrain,
 - ***Être un Coordinateur efficace***, en lien avec les objectifs pédagogiques, pour apporter à la structure une véritable cohérence. L'équipe de direction s'engage à apporter un fil conducteur de qualité, qui servira de base à l'équipe d'animation dans la construction de ses activités.

Le rôle des animateurs se décline en plusieurs points réunis en une **Charte** :

- L'animateur se doit d'être ponctuel,
- L'animateur adhère et respecte les valeurs de la République, qu'il tente de faire transmettre à travers ses activités,
- L'animateur se doit et se tient à être garant du projet pédagogique,
- L'animateur doit être perpétuellement attentif à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant,
- L'animateur accueille les familles. L'animateur se doit d'avoir une prestance dynamique, un respect naturel, il doit aussi être à l'écoute. L'animateur est apte à assumer une fonction d'informateur quant au fonctionnement du service et de la structure,
- L'animateur sait être respecté, respectable et respectueux. Il doit être à tout moment attentif à l'image qu'il renvoie, car il est le représentant du service,
- L'animateur se doit d'accompagner l'enfant en fonction des démarches éducatives du projet,
- L'animateur est un acteur de son activité, il est polyvalent et possède un sens de l'improvisation,
- L'animateur sait faire vivre et impulser des temps de vacances, en rupture avec le quotidien scolaire des enfants et des jeunes,
- L'animateur sait et doit travailler en équipe. Il est le reflet d'une structure stable et emprunte d'ambiance bonne enfant. La communication et le respect d'autrui sont ses priorités pour maintenir cet équilibre nécessaire.

En conclusion, les Chartes sont des outils de références pour tous les acteurs de l'équipe d'animation et de direction. Elles sont les garantes de la stabilité et de la cohérence de notre action, et adhère en totalité au projet pédagogique.

Démarche Pédagogique

Dans ce projet pédagogique nous envisageons de mettre en place une démarche pédagogique axée sur la **Coopération**, afin que le groupe devienne autonome. Par extension nous mettons aussi l'accent sur l'**autonomie**, le fait de faire par soi-même, de découvrir les capacités. Ici, l'autonomie est vue comme une capacité collective et individuelle : c'est l'autonomie du groupe, et la mutualisation des forces de chacun, la mise en commun des capacités individuelles. Cette dynamique est encouragée par notre envie d'instaurer des activités moins "consumentistes", et plus axées sur ce que nous pourrions appeler un "Retour aux Sources".

a. Le périscolaire

Le temps du périscolaire est un temps d'échange privilégié, car fréquenté par un public récurrent. De ce fait, ce "noyau dur" d'enfants a une parfaite connaissance des locaux et de l'équipe, ce qui peut permettre à l'équipe d'animation de lui confier des responsabilités plus importantes.

Ainsi, les temps périscolaires doivent permettre aux enfants d'avoir le choix, des activités, mais aussi le choix de "ne rien faire" si telle est leur envie. Néanmoins, ces temps peuvent permettre la valorisation ou la concrétisation de projets plus longs qui prendront racines pendant les vacances ou les mercredis.

b. Mercredis

Depuis septembre 2018 sur la commune de Saint-Cergues, le Centre de Loisirs reprend du service toute la journée, les mercredis. Ainsi, il nous est possible de mettre en place des projets importants, qui se rattachent à nos objectifs principaux. C'est pourquoi nous aimerions développer :

- Un jardin potager, qui en premier lieu permettra aux enfants et à l'équipe d'animation de pouvoir travailler en cohésion avec le service technique du village ; il nous semble important que les enfants puissent connaître et apprendre de chacun. En second lieu, le travail demandé et les connaissances à avoir pour pouvoir travailler un potager sont complexes et demandent une attention particulière journalière. Ainsi nous pourrions avec ce projet valider nos trois objectifs pédagogiques.

- Les ateliers en partenariat avec le service culturel, du village de Saint-Cergues. Encore une fois nous amenons les enfants et l'équipe d'animation à travailler en cohésion afin de pouvoir concrétiser et valider des projets en cohérence avec les objectifs pédagogiques.
- Des sorties culturelles et historiques, seront mises en places afin de découvrir et connaître la vie d'antan de leur village de résidence
- Rencontre avec des habitants ou personnages locaux

c) Règles de vie

Des règles de vie seront mises en place avec l'équipe d'animation dès le début de l'année, afin que nos objectifs soient validés en fin d'année. Il nous semble nécessaire que chacun évolue sur une même ligne de conduite pour pouvoir être cohérent.

Les animateurs s'engagent à gérer l'autonomie des enfants sous forme de jeux ou présentations.

Rappel de l'Autonomie :

Ce que nous appelons généralement l'autonomie chez le petit enfant, c'est en fait l'autosuffisance ; c'est-à-dire les comportements permettant de se prendre en charge dans le domaine de l'autonomie motrice : déplacements, alimentation, habillement et propreté, c'est-à-dire la capacité à s'occuper de son corps tout seul. Nous ajouterons la capacité de se débrouiller seul sur le plan psychologique : pouvoir jouer seul, être acteur de ses choix.

Nous voulons au mieux intégrer les enfants sur différents projets :

- A travers la construction de leur temps d'activité en groupe, les enfants développent leur créativité, leur écoute, leur prise de parole....
- Participer c'est donner son avis, s'affirmer, écouter, prendre en compte d'autres avis, construire ensemble....

Les points abordés avec les enfants sur les temps périscolaire seront :

- L'organisation :
 - de jeux,
 - de temps informels,
 - de temps de goûter,
 - de la gestion des activités de la préparation à la concrétisation du projet,

- L'aménagement :
 - des différentes salles,
- La sécurité
- Les règles de vie....

Les points abordés sur les temps des mercredis et/ou Vacances scolaires seront à l'identique avec en plus :

- l'organisation du temps de la pause méridienne
- l'organisation de leur semaine
- l'organisation des sorties lors de leur semaine

Vie quotidienne

Afin de travailler en cohérence avec nos objectifs, et notamment l'aspect "Inciter l'enfant à être acteur de ses choix", nous aborderons un certain nombre de points nécessaires au bon déroulement de la vie quotidienne au cours de l'année et des temps de Centre de Loisirs.



- La Sécurité

En 2016 la Municipalité de Saint-Cergues a inauguré ses nouveaux bâtiments parmi lesquels les locaux du Service Jeunesse. Cette nouveauté permet de respecter au mieux chaque norme actuellement en vigueur, ces bâtiments ayant été conçus pour y répondre au mieux. Néanmoins et naturellement, l'équipe d'animation s'engage à ce que chaque enfant évolue dans ce milieu en toute sécurité (se référer aux Chartes de l'équipe).



- L'Hygiène

De la même manière que pour la sécurité, les bâtiments ont été étudiés pour offrir à chaque enfant des sanitaires adaptés à leur âge, ainsi que toutes les commodités d'usage, suivant les méthodes HACCP (répondre à la réglementation, appréhender et prévenir des dangers, etc.....), le Service Scolaire effectue régulièrement des recyclages afin de toujours respecter ses normes de réglementations.



- Le Relationnel

En ce qui concerne l'accueil et le lien avec les familles, plusieurs choses sont mises en place. Dans un premier temps, les traditionnels flyers seront envoyés par mail aux familles dans un démarche auto citoyenne, et en libre-service pour informer au mieux les parents du déroulement hebdomadaire. D'autre part, l'affichage des numéros utiles, des repas et de leur composition, et des programmes sont présents pour répondre au mieux aux questions éventuelles des familles.



- Organisation

Des Mercredis

L'accueil des mercredis est créé afin d'offrir aux enfants un panel d'activités entre chaque période de vacances scolaires avec pour chaque tranche d'âge deux demi-journées consacrées à une sortie où la participation d'un intervenant extérieur afin de faire découvrir aux enfants un panel d'activités, (ex : yoga, danse, sport.....). Un programme sera envoyé par mail dans un esprit de protection de l'environnement.

Les enfants sont accueillis dans les nouveaux locaux qui ont été mis en service à la rentrée 2016.

L'accueil du mercredi fonctionne avec trois types d'accueils :

- En matinée de 7h30 à 11h45
- En après-midi à partir 13h15
- Toute la journée avec repas fournis

Un accueil échelonné se fait de 7h30 à 8h30 le matin pour déposer les enfants

De 11h45 à midi et de 13h15 à 13h30 pour le temps de pause méridienne

Et de 17h00 à 18h00 pour l'accueil du soir.

Concernant le transport pour les sorties de chaque tranche d'âge, les trajets seront assurés par le personnel communal avec le bus mis à notre disposition. Pour les journées de sorties générales impliquant un plus grand nombre d'enfant que d'ordinaire, le service fait appel à un transporteur extérieur.

Pour les 3-5 ans un temps de sieste est proposé à chacun, en revanche l'équipe d'animation reste à l'écoute et permet aux enfants non désireux de dormir, de pouvoir juste se reposer et de profiter d'une activité plus calme en parallèle.

Afin de rendre les enfants plus autonomes, ceux-ci participeront au choix et à la distribution d'une collation à l'heure du goûter.

Des temps périscolaires

Matin :

Les enfants des 2 écoles du village de Saint-Cergues sont accueillis au SMAJE, 230, rue des écoles, à partir de 7h30. L'accueil est échelonné et chaque parent se doit de pointer une carte de présence à l'arrivée de son enfant, afin de pouvoir tenir nos feuilles de présence et ainsi procéder à une facturation plus sûre.

Une salle de jeux et d'activités est en libre-service avec, à la disposition des enfants, du matériel pédagogique simple, permettant de jouer seul, à plusieurs, selon son désir, de dessiner, d'écouter de la musique..... et une salle calme pour que les enfants ayant besoin de calme soient accueillis en douceur sans nécessité de structurer des activités.

Soir :

L'accueil du soir débute par la mise en place d'une collation faite dans la détente afin de pouvoir partager avec l'équipe d'animation un temps d'échanges et de concertation afin de proposer les différentes activités adaptées aux envies et aux besoins de chacun par tranches d'âges.

Le choix leur est offert également de « ne rien faire », ou de pouvoir faire ses devoirs de façon autonome.

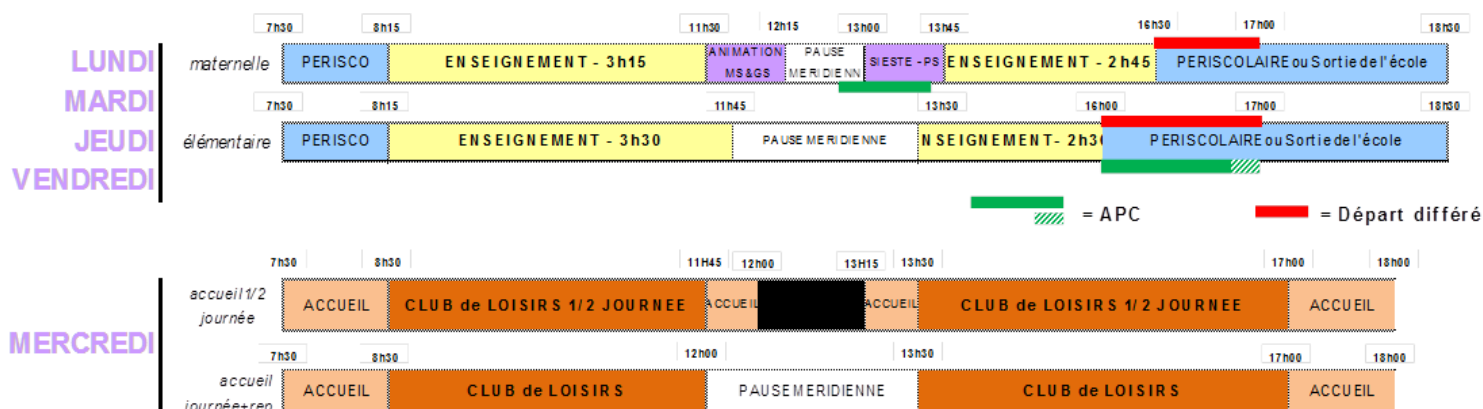
L'accueil se déroule à partir de 17h00 jusqu'à 18h30. Un pointage de sortie est demandé aux parents afin de vérifier nos listes de présence et permettre le bon déroulement de la facturation qui se fait en deux tarifs selon la tranche horaire.

Le départ différé

Pour ne pas pénaliser les familles et imposer une présence au périscolaire, un départ échelonné est organisé avec une première demi-heure offerte par l'équipe d'animation et le service scolaire. Les parents peuvent ainsi récupérer leur enfant entre 16h00 et 17h00 pour les élémentaires et de 16h30 à 17h00 pour les maternelles.

Retrouvez ci-dessous l'organigramme des horaires en vigueur depuis la rentrée 2018.

HORAIRES 2018-2019





Rythmes de l'enfant PERISCOLAIRE

Les 3-5 ans		
Horaires	Action	Analyse
7h30 - 8h15	Accueil échelonné des familles et des enfants au périscolaire.	Accueillir au mieux les familles et offrir une prise en charge personnalisée de l'enfant.
8h15 – 11h30	Temps Scolaire	
11h30 – 12h30	Temps d'activités avec l'équipe d'animation.	Temps d'échanges et d'activités diverses avec l'équipe d'animation.
12h30 – 13h30	Pause méridienne.	Temps d'échanges et d'apprentissage des règles de vie en communauté et de l'autonomie aux règles et codes d'usage pour ce temps
13h30 – 16h30	Temps scolaire	
16h30 – 17h00	Récupération des enfants en classe - Goûter.	Temps d'échanges, de responsabilisation, d'apprentissage de l'autonomie et de l'entraide, autour d'une collation raisonnable. Convivialité avec les animateurs référents.
17h00 - 18h30	Temps d'activités - Accueil - Départ des enfants.	Temps d'activités. Recevoir et informer les familles du déroulement de la journée. Offrir un accueil personnalisé et convivial.

Les 6 - 11 ans		
Horaires	Action	Analyse
7h30 - 8h15	Accueil échelonné des familles et des enfants.	Accueillir au mieux les familles et offrir une prise en charge personnalisée de l'enfant. Offrir à l'enfant un temps libre.
8h15 – 11h45	Temps scolaire	
11h45 - 13h30	Repas Pause méridienne	Temps d'échanges et d'apprentissage des règles de vie en communauté et de l'autonomie. Introduire aux règles et codes d'usage pour ce temps.
13h30 – 16h00	Temps scolaire	
16h00 – 16h30	Sortie de classes	
16h30 - 17h00	Goûter temps périscolaire	Temps d'échanges, de responsabilisation, d'apprentissage de l'autonomie et de l'entraide, autour d'une collation raisonnable. Convivialité avec les animateurs référents.
17h00 - 18h00	Activités - Accueil - Départ des enfants.	Recevoir et informer les familles du déroulement de la journée. Offrir un accueil personnalisé et convivial, ainsi qu'un temps libre aux enfants autour des animateurs référents.



-Rythmes de l'enfant MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRE

Les 3-5 ans		
Horaires	Action	Analyse
7h30 - 8h30	Accueil échelonné des familles et des enfants.	Accueillir au mieux les familles et offrir une prise en charge personnalisée de l'enfant.
8h30 - 12h00	Ateliers.	Offrir à l'enfant des activités variées et ludiques, tout en veillant à respecter son rythme biologique.
12h00 - 13h00	Repas / Pique-nique.	Temps d'échange et d'apprentissage des règles de vie en communauté et de l'autonomie.
13h00 - 14h30	Temps sieste et/ou temps calme.	Sieste proposée à tous, avec possibilité d'échelonner le sommeil. Cela laisse le temps à l'équipe d'avoir des temps d'échanges avec des groupes restreints et des temps de préparation éventuels.
14h30 - 16h15	Ateliers.	Offrir à l'enfant des activités variées et ludiques, tout en veillant à respecter son rythme biologique.
16h15 - 17h00	Goûter.	Temps d'échanges, de responsabilisation, d'apprentissage de l'autonomie et de l'entraide, autour d'une collation raisonnable. Convivialité avec les animateurs référents.
17h00 - 18h00	Accueil - Départ des enfants.	Recevoir et informer les familles du déroulement de la journée. Offrir un accueil personnalisé et convivial.

Les 6 - 11 ans		
Horaires	Action	Analyse
7h30 - 8h30	Accueil échelonné des familles et des enfants.	Accueillir au mieux les familles et offrir une prise en charge personnalisée de l'enfant. Offrir à l'enfant un temps libre.
8h30 - 12h00	Ateliers.	Offrir à l'enfant des activités variées et ludiques, tout en veillant à respecter son rythme biologique.
12h00 - 13h00	Repas / Pique-nique.	Temps d'échange et d'apprentissage des règles de vie en communauté et de l'autonomie. Introduction aux règles et codes d'usage pour ce temps.
13h00 - 14h00	Temps libre et calme/repos.	Moments libres qui se doivent de rester calmes pour respecter le rythme de chacun après le repas. Il introduit la suite des activités. Moment privilégié de partage entre enfants et animateurs référents.
14h00 - 16h15	Ateliers.	Offrir à l'enfant des activités variées et ludiques, tout en veillant à respecter son rythme biologique.
16h15 - 17h00	Goûter.	Temps d'échanges, de responsabilisation, d'apprentissage de l'autonomie et de l'entraide, autour d'une collation raisonnable. Convivialité avec les animateurs référents.
17h00 - 18h00	Accueil - Départ des enfants.	Recevoir et informer les familles du déroulement de la journée. Offrir un accueil personnalisé et convivial, ainsi qu'un temps libre aux enfants autour des animateurs référents.

Les 12 - 17 ans		
Horaires	Action	Analyse
7h30 - 8h30	Accueil échelonné des familles et des enfants.	Accueillir au mieux les familles et offrir une prise en charge personnalisée du jeune. Offrir au jeune un temps libre de partage.
8h30 - 12h00	Ateliers.	Offrir au jeune des activités variées et adaptées, tout en veillant à coller aux demandes et besoins de se dépenser et/ou d'exprimer sa créativité et ses idées.
12h00 - 13h00	Repas / Pique-nique.	Temps d'échange et d'apprentissage des règles de vie en communauté et de l'autonomie. Introduction aux règles et codes d'usage pour ce temps. Attribution de responsabilités concernant l'aide pour les plus jeunes.
13h00 - 14h00	Temps libre et calme/repos.	Moments libres qui se doivent de rester calmes pour respecter le rythme de chacun après le repas. Il introduit la suite des activités. Moment privilégié de partage et d'échanges construits entre jeunes et animateurs référents.
14h00 - 16h15	Ateliers.	Offrir au jeune des activités variées et adaptées, tout en veillant à ses demandes et besoins.
16h15 - 17h00	Goûter.	Temps d'échanges, de responsabilisation, d'apprentissage de l'autonomie et de l'entraide, autour d'une collation raisonnable. Convivialité avec les animateurs référents.
17h00 - 18h00	Accueil - Départ des enfants.	Recevoir et informer les familles et le jeune. Offrir un temps libre et de relâche autour des animateurs référents.



-Déroulement des Repas

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Les repas sont fournis par la société Leztroy en liaison froide. Les repas sont distribués sous forme de self dès 6 ans dans les locaux inaugurés en 2016. Avant 6 ans, le service est fait à table, l'équipe d'animation est là pour encadrer ce repas, afin de favoriser l'entraide et l'esprit d'équipe, et ainsi travailler en cohésion avec le service scolaire. Il est aussi question de mettre à profit l'autonomie des plus grands pour veiller au bon déroulement de la pause méridienne.

Ce temps est également un temps d'apprentissage des codes et des valeurs qui régissent cette pratique sociale et collective.



BUDGET :

Le budget nécessaire au bon fonctionnement des accueils est composé de la participation des familles lors de l'inscription de leur enfant sur les différentes périodes ainsi que des prestations de la commune (prise en charge du salaire des animateurs titulaires et du différentiel généré par la mise en place du quotient familial), mais aussi des prestations de CAF (prestations de service + frais de fonctionnement dans le cadre de la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse entre la Mairie et la CAF).

L'objectif de la Mairie est de développer des activités dans le prolongement des activités scolaires et d'élaborer un projet éducatif en lien avec l'école.

Nos services sont soumis à une participation financière des familles. Une tarification différentielle a donc été mise en place et celle-ci tient compte du quotient des familial de chaque foyer. Une réflexion sur les tarifs « extrascolaires » a été entreprise par la Mairie afin de ne pas toucher au coût de revient d'une journée d'école pour les familles aux plus faibles revenus qui utilisaient déjà la cantine et l'accueil périscolaire.

Les tarifs :

Les tarifs d'inscription dépendent du quotient familial défini par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Vous pouvez en trouver le détail ci-après.

	Quotient	Tarifs Périscolaire		
	Familial	Forfait <1h	Forfait <2h	Forfait <2,5h
1	0 à 365 €	1,50 €	3,05 €	3,80 €
2	366 à 730 €	1,70 €	3,50 €	4,30 €
3	731 à 1100 €	1,95 €	3,90 €	4,85 €
4	1101 à 1 500 €	2,15 €	4,25 €	5,30 €
5	1 501 à 2000 €	2,30 €	4,65 €	5,80 €
6	2001 à 3000 €	2,55 €	5,15 €	6,45 €
7	3001 € et plus	2,80 €	5,65 €	7,10 €

	Quotient Familial	Départ différé
1	0 à 365 €	1,50 €
2	366 à 730 €	1,70 €
3	731 à 1100 €	1,95 €
4	1101 à 1 500 €	2,15 €
5	1 501 à 2000 €	2,30 €
6	2001 à 3000 €	2,55 €
7	3001 € et plus	2,80 €

	Quotient	Tarifs Club de loisirs - Mercredi		
	Familial	Demi-journée	Repas	Journée
1	0 à 365 €	7,25 €	4,10 €	18,95 €
2	366 à 730 €	8,30 €	4,45 €	21,05 €
3	731 à 1100 €	9,25 €	4,70 €	23,20 €
4	1101 à 1 500 €	10,15 €	5,10 €	25,45 €
5	1 501 à 2000 €	11,10 €	5,50 €	27,70 €
6	2001 à 3000 €	12,35 €	6,40 €	31,10 €
7	3001 € et plus	13,55 €	6,70 €	33,85 €

	Quotient	Tarifs Club de loisirs - Vacances été 2018 (repas inclus)			
	Familial	Sem. 5j	Sem. 4j	Journée	Mini-camp
1	0 à 365 €	77,55 €	63,95 €	18,60 €	76,05 €
2	366 à 730 €	87,65 €	72,30 €	21,05 €	87,25 €
3	731 à 1100 €	96,20 €	79,40 €	23,20 €	96,95 €
4	1101 à 1 500 €	105,50 €	87,10 €	25,45 €	106,65 €
5	1 501 à 2000 €	114,80 €	94,80 €	27,70 €	116,40 €
6	2001 à 3000 €	129,10 €	106,55 €	31,10 €	129,30 €
7	3001 € et plus	140,35 €	115,90 €	33,85 €	142,20 €

Tableau d'évaluation individuelle Animateurs

1- Fonctionnement et sécurité

	Jamais	Parfois	Régulièrement	Commentaires perso
J'organise et gère mon temps et celui de la journée des enfants				
Maitrise les temps informels				
Veille quotidiennement à l'hygiène des enfants				
Maîtrise les déplacements individuels et collectifs				
J'accompagne mes tâches avec bonne humeur et efficacité				
Gère et anime les temps de repas (efficacité, convivialité)				
Donne des consignes de sécurité				
J'ai su faire respecter des consignes				
Intervention et maitrise de situations délicates				
J'ai su anticiper des événements à risque				
Veille à ne pas laisser un enfant sans surveillances n'y consigne				
Je suis arrivé et j'ai pris le temps de faire une pause				

2-Relationnel

a-Relation individuelle avec enfants

	Jamais	Parfois	Régulièrement	Commentaires perso
Je me suis montré présent auprès des enfants				
Fais participer et parler chaque enfant, et montré une écoute réelle				
J'ai su valoriser chaque enfant				
J'ai manifesté mon envie de les voir progresser				
J'ai su repérer un ou des enfants en situation délicate ou différente				

b-Relation collectives avec les enfants

	Non Acquis	En cours	Acquis	Commentaires perso
J'ai donné des consignes de comportements				
J'ai su poser des limites du négociable pour que l'enfant puisse être acteur				
J'ai su intervenir pour aider et apaiser des conflits J'ai su créer de la solidarité, entraide, coopération				

c-Travail en équipe

	Non Acquis	En cours	Acquis	Commentaires perso
J'ai su participer activement au travail en équipe (réunion, rangement, temps à partie)				
J'ai su solliciter de l'aide en cas de besoin				
J'ai su apporter mes points de vue				
J'ai su faire preuve de bon sens et d'initiative				
Je me suis montré solidaire, collectif et aidant				

3-Activités et Animations

	Non Acquis	En cours	Acquis	Commentaires perso
J'ai su gérer et donner des objectifs pédagogiques simples				
J'ai réussi à capter l'intention des enfants avec mes animations				
Je suis dynamique et motivé				
J'ai su jouer et faire jouer				
J'ai réussi à préparer mon matériel (sécu, matos)				
J'ai proposé des activités variées et coopératives				
Animé et ou coordonné un grand jeu ou une journée de l'autonomie				
J'ai su proposer des activités en lien avec le Projet Pédagogique				

Evaluation de nos objectifs

Avant : Vision et attentes de la période

Enfant, autonome, responsable, décisionnaire, acteurs de ses temps périscolaires, retour aux sources

Pendant : Bilan après chaque période avec l'équipe et enfants.

Comment avons-nous ressenti les enfants, participation, envie, amusement.

Après : Bilan en équipe de l'année passée

Place de chacun, objectifs atteints.

Vie quotidienne : Inciter l'enfant à être acteur de ses choix

Prise de responsabilités lors des moments collectifs de la journée

Est-ce que chaque enfant a su réaliser les tâches de la vie quotidienne?	OUI-NON Lesquels ?
Pour les 3-5 ans : apprentissage ou déjà acquis? Pour les 6-17 ans : envie, amusement ou contrariété?	COMMENT cela a-t' il été mis en place.
L'enfant a-t' il un intérêt par rapport à l'entraide avec l'équipe d'animation?	Relation de confiance – ressenti observé durant les bilans avec les enfants.
L'apprentissage de l'autonomie a-t' il eu lieu sous forme de jeu?	OUI-NON Lesquels ?
L'enfant a-t' il appris et retenu?	OUI-NON Quoi ?

Préparer et finaliser une activité

L'enfant a-t' il su prendre des décisions et engagements collectifs par rapport à l'organisation des activités?	OUI-NON Lesquels ?
L'enfant arrive-t' il à s'organiser avec l'installation du matériel?	OUI-NON Comment le matériel a-t' il été organisé ?
L'organisation du centre est-elle adaptée aux enfants?	OUI-NON Comment le centre a-t' il été organisé ?
Lors des goûters, l'enfant a-t' il été responsabilisé jusqu'au tri des déchets?	OUI-NON Lesquels ?

Relationnel : Sensibiliser l'enfant au respect des différences

Entraide entre les différences d'âge

Des jeux de coopération ont-ils été mis en place?	OUI-NON Lesquels ?
Les enfants ont-ils participé à des projets collectifs?	OUI-NON Lesquels ?
Avons-nous apporté des connaissances supplémentaires aux enfants?	OUI-NON Lesquels ?

Mise en place de temps collectif

Des temps ont-ils été mis à disposition des enfants afin qu'ils mettent en place leurs propres activités?	OUI-NON Lesquels ?
Des temps de discussions et/ou bilan ont-ils été mis en place entre enfants et équipe d'animation?	OUI-NON Lesquels ?
Des temps collectifs ont-ils été mis en place entre les différentes tranches d'âge	OUI-NON Lesquels ?
Y'a-t'il eu des moments de fusion entre les tranches d'âge (goûter, activité, jeu...)	OUI-NON Lesquels ?
Les plus grands ont-ils plaisir à guider les plus petits	Ressenti observé durant les bilans avec les enfants.

Activité : Encourager la créativité et l'envie d'accomplir

Créer ou imaginer

L'enfant arrive-t-il à demander ou imaginer des activités différentes de son quotidien scolaire?	OUI-NON Lesquels ?
L'enfant a-t'il eu la possibilité de prendre de parole et des décisions par rapport aux activités?	COMMENT Cela a-t'il été mis en place ?
Pour les 3-5 ans : ont-ils réussis à différencier leurs activités de vacances par rapport à leurs temps périscolaire?	COMMENT Cela a-t'il été mis en place ?

CONTACTS

Direction départementale de la cohésion sociale, Annecy.....	04.50.88.41.40
Direction départementale de l'agence régionale de la santé, Annecy.....	04.50.88.41.11
Direction départementale de la protection des populations.....	04.50.10.90.70
Service départementale d'incendie et de secours, Meythet.....	04.50.33.55.55
Pompiers.....	18
Gendarmerie.....	17
SAMU.....	15 (112 numéro d'urgence)
Disparition d'un enfant.....	166000
Hôpital CHAL.....	04.50.82.20.00
Centre anti poison, Lyon.....	04.72.11.69.11
Centre de traitement antirabique, Annecy.....	04.50.88.33.71
Allô enfance en danger.....	119
Direction de la protection de l'enfance (Conseil générale).....	04.50.33.20.33
PMI (protection maternelle infantile).....	04.50.81.89.25
Prévisions météorologiques.....	08.92.68.02.74
Prévisions météorologiques montagne.....	08.92.68.04.04
Mairie de Saint-Cergues.....	04.50.43.50.24
Bureau du service jeunesse.....	04.50.43.12.96
SMAJE.....	04.86.11.01.37
Responsable du Service Jeunesse (Audrey Camus).....	06.84.02.10.38
Directeur du Centre de loisirs de Saint-Cergues (Flore Bosson).....	06.72.21.74.85
Directeur Adjoint (Vincent Jacquier).....	06.31.12.16.17